

Déficit chronique pour les petites centrales hydroélectriques : Une facture annuelle de plus de 33,6 M\$ pour les consommateurs

Montréal, le 2 février 2012 – La Fondation Rivières estime qu’Hydro-Québec subira des pertes financières scandaleuses si les huit projets de petites centrales hydroélectriques actuellement en préparation¹ sont mis en exploitation au cours des prochaines années. Ces pertes représenteront un montant de 33,6 M\$/an en 2013, augmentant de 2,5 % par année, soit 860 M\$ pendant les 20 ans que dureront les contrats. Ce sont les consommateurs d’électricité qui paieront la note.

« Le calcul est basé sur un prix de vente de l’électricité moyen aux États-Unis de 6 ¢/kWh alors qu’elle nous en coûtera 12 ¢/kWh pour la produire et la livrer au client ultime » explique l’ingénieur Réal Reid², signalant que l’ensemble des coûts est passé sous silence par le gouvernement et Hydro-Québec. Le coût de 12 ¢/kWh et son explication se répartit comme suit :

- Achat d’électricité au producteur de 8,0 ¢/kWh : selon le contrat d’achat avec Hydro-Québec;
- Support en puissance de 1,16 ¢/kWh : les petites centrales n’ayant pas de réservoir de retenue, leur garantie de puissance en période de pointe d’hiver est faible. En supposant une présence à la pointe de 10 % et un coût de 64,38 \$/kW: $64,38 \text{ \$/kW} \times (1 - 0,1) \text{ kW} \div 5000 \text{ kWh/kW}$;
- Frais de transport de 1,30 ¢/kWh : identique à celui chargé aux producteurs privés d’éolien;
- Frais de distribution de 1,55 ¢/kWh : identique à ceux de l’ensemble des approvisionnements énergétiques du secteur électrique intérieur;
- Frais d’équilibrage de 0,05 ¢/kWh; alors que le coût facturé est de 0,5 ¢/kWh pour l’éolien.

Une autre méthode de calcul permet d’arriver à un résultat similaire : Le coût du transport et de la distribution correspond à la différence entre le coût de vente d’Hydro-Québec payé par les consommateurs (7,51 ¢/kWh avant taxes pour une consommation supérieure à 30 kWh) et le prix payé par Hydro-Québec Distribution à Hydro-Québec Production (2,79 ¢/kWh pour l’électricité patrimoniale), donc $7,51 - 2,79 = 4,73 \text{ ¢/kWh}$. En ajoutant les 8,0 ¢/kWh payé au producteur, on obtient 12,73 ¢/kWh.

¹ Voir liste annexée des huit projets encore à l’étude suite à l’appel d’offres d’Hydro-Québec de juin 2010. Les 13 projets retenus totalisaient une puissance de 150 MW à un coût de 7,5 ¢/kWh à compter de 2010, montant indexé automatiquement de 2,5 % par année. Trois ont été complétés et deux ont été abandonnés.

² Retraité de l’IREQ d’Hydro-Québec, coauteur du livre “*L’éolien au coeur de l’incourtournable révolution énergétique*”, éditions MultiMondes, 2009 et administrateur à la Fondation Rivières.

« Il est donc faux d'espérer s'enrichir en exportant de l'électricité aux États-Unis à un si bas prix. Au contraire, on s'appauvrit, car rien n'indique que les prix monteront selon les résultats financiers d'Hydro-Québec et les contrats d'achat à long terme signés avec le Vermont et les alumineries » indique monsieur Reid.

Il souligne aussi qu'il faut se référer à l'organisme américain «*The Energy Information Administration (EIA)*» responsable d'établir des statistiques sur les prix de l'énergie et qui a prévu en janvier 2011 que le prix de l'électricité aux États-Unis baisserait de 6 % d'ici 2035. L'information est disponible au site <http://www.energy.gov/organization/energyinformationadmin.htm>

« Si Hydro-Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou le ministère des Finances ont d'autres prévisions, qu'ils les rendent publiques avec tous les calculs pertinents » demande-t-il, car autrement Hydro-Québec Distribution n'aura pas le choix que de demander une augmentation de tarifs à la Régie de l'énergie. Ce système semble servir à financer une poignée d'entrepreneurs, de consultants, de municipalités ou de communautés qui ont le privilège d'avoir une chute sur leur territoire, et ce au détriment de l'ensemble des Québécois et de l'environnement.

Rappelons que les conditions du marché de l'énergie se sont considérablement modifiées depuis la publication le 4 mai 2006 de la *Stratégie énergétique du Québec 2006-2015* par le gouvernement libéral, et la décision du 13 juillet 2009 de la Régie de l'énergie qui établissait le prix de vente à 7,5 ¢/kWh au 1^{er} janvier 2010 avec indexations automatiques, soit 8,08 ¢/kWh en 2013. La Régie confirmait dans sa décision que les coûts de transport et de distribution étaient assumés par Hydro-Québec. De fait, l'émergence de surplus de gaz naturel et notamment de gaz de schiste contribue à la baisse des coûts en énergie aux États-Unis.

A ce prix de 12 ¢/kWh et considérant les coûts supplémentaires pour les dommages environnementaux inhérents aux barrages sur des sites naturels vierges (ce coût est estimé à 1,6 ¢/kWh, soit 0,80 ¢/kWh pour les dommages irréversibles à la biodiversité, un coût similaire à la grande hydraulique, et de 0,80 ¢/kWh pour les pertes d'écosystèmes, valeur de la perte de service, similaire à la grande hydraulique), il vaut mieux annuler les contrats et rembourser les dépenses qu'on engagé les promoteurs, recommande la Fondation Rivières.

A l'aube d'un prochain budget, le Ministre des finances devra justifier un tel gaspillage. L'ex-premier ministre Bernard Landry avait eu le courage politique d'annuler un tel programme en 2002.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

Projets de petites centrales hydroélectriques en cours

Nom du projet	Promoteur	Municipalité(s) locale(s)	MRC(s)	Rivière	Puissance installée (MW)	Énergie livrée (MWh)
Rivière Sainte-Anne-du-Nord	Société Hydro-Canyon Saint-Joachim Inc	Saint-Joachim	Côte-de-Beaupré	Sainte-Anne-du-Nord	23,2	83460
Centrale Saint-Gabriel	Municipalité de Shannon	Shannon	Jacques-Cartier	Jacques-Cartier	3,3	23750
Centrale hydroélectrique des chutes du Six Mille	Conseil des Innus de Pessamit	Forestville	Haute-Côte-Nord	Du Sault aux Cochons	13,2	63874
Centrale hydroélectrique de la chute du Quatre Mille	Conseil des Innus de Pessamit	Forestville	Haute-Côte-Nord	Du Sault aux Cochons	5,5	29942
Aménagement hydroélectrique de la Courbe du Sault, rivière Sheldrake.	Société d'énergie Rivière Sheldrake Inc. (SERS)	Rivière-au-Tonnerre	Minganie	Sheldrake	25	86383
Val-Jalbert	Société de l'énergie communautaire du Lac Saint-Jean (SECLSJ)	Chambord	Domaine-du-Roy	Ouiatchouan	16	78094
11 ^e chute rivière Mistassini	Société de l'énergie communautaire du Lac Saint-Jean (SECLSJ)	Notre-Dame de Lorette et Girardville	Maria-Chapelaine	Mistassini	16	91154
Manouane Sipi	Société en commandite Manouane Sipi	La Tuque	Agglomération	Manouane	22	103900
Total					124,7	563828

Projets annulés

Centrale Moulin-des-Pères	Municipalité d'Aumond	Municipalité d'Aumond	Vallée-de-la-Gatineau	Joseph	0,5	3271
Centrale du Parc des Chutes de Sainte-Ursule	Municipalité de Sainte-Ursule	Sainte-Ursule	Maskinongé	Maskinongé	1,8	13497

Projets terminés

Pont Arnaud	Ville de Saguenay	Ville de Saguenay	Saguenay – Lac Saint-Jean	Chicoutimi	8	44000
Chute-Garneau	Ville de Saguenay	Ville de Saguenay	Saguenay – Lac-Saint-Jean	Chicoutimi	5,3	27000
Franquelin	Société d'énergie de la Rivière Franquelin	Franquelin	Côte-Nord	Franquelin	9,9	40385